



LA CHARTE DE BÉNÉVOLAT

Etre bénévole au Festival les Suds, à Arles, c'est avant tout, être pleinement acteur de son projet collectif, le représenter et défendre ses valeurs.

C'est également une aventure humaine pleine de découvertes. Chacun y a une place, quels que soient son âge, son expérience et son savoir faire. La diversité des bénévoles constitue une richesse à laquelle le Festival est très attaché.

Le plaisir, la motivation, l'implication et la bonne humeur sont quelques clefs du bon fonctionnement du Festival sans oublier le respect de règles et consignes au regard de cette organisation collective et ses engagements vis à vis du public, des partenaires, des artistes...

Ensemble, nous pourrons nous réjouir de la réussite de cet évènement si chacun s'associe aux valeurs et principes qui suivent.

SOLIDARITÉ

Chaque membre doit prendre en compte l'organisation spécifique des différentes activités et agir dans un esprit solidaire et collectif : communiquer, faire connaissance, s'entraider, être attentif aux autres, savoir entendre les difficultés ou limites de chacun et pouvoir exprimer les siennes (fatigue, besoin d'une pause,...).

ATTITUDE

Chaque membre accepte de s'impliquer dans ce qu'il donnera ou montrera de lui-même. Sourire, convivialité, écoute, attitude adaptée et respectueuse favoriseront la réussite des projets. Chaque membre s'engage à être responsable de son comportement et maître de lui-même dans toutes les activités qui lui seront confiées. Il s'engage en outre à ne consommer aucune substance pouvant altérer sa lucidité (alcool, psychotropes...).

MISSION

Chaque bénévole s'engage à s'impliquer dans les activités confiées, notamment à respecter les horaires convenus et à être présent à son poste. Il accepte également une modification ponctuelle de sa mission pour aller aider et soutenir une autre équipe dans le besoin. Chaque bénévole fait son possible pour être présent aux réunions préparatoires, au montage et au démontage des manifestations.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En matière d'environnement, il se doit notamment de participer activement au tri (mégots de cigarettes, déchets...). Chaque membre en est un ambassadeur et un relais auprès des publics accueillis.

MATÉRIEL ET BIENS CONFIÉS - SÉCURITÉ

Chaque membre s'engage à utiliser avec soin le matériel ou les biens qui lui sont confiés (véhicules, outillage, et appareils divers) et à informer l'association en cas de perte ou détérioration. Chaque membre prend toutes les mesures de sécurité en vigueur pour lui-même et pour les autres : respect du code de la route, consignes de sécurité, et se doit de respecter la législation en vigueur pour l'utilisation des divers véhicules.

Le Festival les Suds, à Arles peut décider à tout moment de la fin de la collaboration d'un bénévole en cas de non respect des consignes précisées par l'organisation, de manque de respect vis à vis des autres bénévoles et de toute faute mettant en difficulté ou en danger les activités du Festival ou ses participants, bénévoles, public, artistes.